

Franconville, le 9 juillet 2024

Chers Parents,

L'année scolaire 2023-2024 se termine et déjà nous devons penser à la rentrée prochaine. Afin d'assurer le meilleur accueil de vos enfants sur le Lycée Professionnel Jeanne d'Arc, voici déjà quelques précisions.

<u>Le mardi 03 septembre 2024</u>	<u>Le mercredi 04 septembre 2024</u>
Secondes Bac Pro : 10h00-12h30 environ Réunion de parents : jeudi 05 septembre à 18h30	3ème PM : 8h30 - 10h30 environ Réunion de parents : vendredi 06 septembre à 18h30
Début des cours le jeudi 05 septembre à l'heure prévue sur l'Emploi du Temps.	CAP 1 et 2 : 9h30-11h30 environ Réunion de parents : vendredi 06 septembre à 19h00
	Premières Bac Pro : 10h 00-12h30 environ Réunion de parents : mardi 10 septembre à 18h30
	Terminales Bac Pro : 13h30 - 15h30 environ Réunion de parents : mardi 10 septembre à 18h30
	Début des cours le jeudi 05 septembre à l'heure prévue sur l'Emploi du Temps

Les élèves seront accueillis par le professeur principal afin de leur remettre :

- ♦ l'emploi du temps,
- ♦ le **carnet de liaison** qui devra être complété et porter la signature des deux parents et de l'élève.
- ♦ d'autres livres à feuillets détachables et/ou pochettes qui vous seront facturés.
- ♦ les documents administratifs de rentrée qui sont à remettre pour le **vendredi 06 septembre à l'éducateur de niveau.**

Photographie - Carnet de correspondance :

Tous les élèves seront photographiés le jour de la pré-rentrée. La somme de 9 €, pour 13 photos d'identité, (4 pour l'Institution et 9 pour la famille), le carnet de correspondance, et la carte de scolarité vous sera automatiquement facturée.

Liste des fournitures :

la liste des fournitures est disponible sur le site internet de l'institution <http://www.jannedarc-franconville.fr> . Nous vous remercions de bien vouloir faire en sorte que les élèves puissent débiter l'année scolaire avec leur matériel. Si vous ne pouvez y accéder, cette liste est disponible à l'accueil de l'Institution.

TSVP →

DISPENSE D'EDUCATION PHYSIQUE

Les élèves dispensés pour l'année doivent apporter, dès la rentrée, au professeur d'EPS, le certificat médical que vous trouverez dans la liasse administrative de rentrée. Le document officiel est aussi à télécharger sur le site de l'Institution (rubrique « fournitures et circulaires de rentrée »).

REPAS

Les élèves, qui prendraient un repas occasionnel, rechargeront leur carte via Ecole Directe le prix d'un ticket-repas est de 10,20 €.

Le restaurant scolaire et la cafétéria ouvriront le **jeudi 05 septembre** pour les lycéens. Pour faciliter les premiers passages à la cafeteria (non-ouvert aux élèves de 3PM), vous êtes invités à créditer au plus vite le compte restauration sur Ecole Directe (Rubrique : Paiements en ligne)

ABSENCES

- * **Imprévisibles** : La famille doit **impérativement** prévenir l'Institution, avant 9 heures le jour de l'absence ou envoyer un message via Ecole Directe à l'attention de Mme Sazé. Dans le cas contraire, les parents pourront être avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- * **Prévisibles** : Elles doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit au moins 48 h à l'avance à l'attention du Chef d'Établissement. **Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.**

RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux parents de veiller au **respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrée scolaire. Sans accord du Chef d'Établissement, le non respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'Établissement à la famille :

Toussaint	Du samedi 19 octobre 2024 à 12 h 30 au lundi 04 novembre 2024 au matin	Hiver	Du samedi 15 février 2025 au lundi 03 mars 2025 au matin
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025 au matin	Printemps	Du samedi 12 avril 2025 midi au lundi 28 avril 2025 au matin

Les vacances scolaires d'été débutent le vendredi 4 juillet 2025 au soir.

Les élèves seront susceptibles d'être convoqués par leurs professeurs après les périodes de Formation en Entreprise durant la période du 30 juin au 04 juillet 2025, pour divers travaux et Contrôles en Cours de Formation.

Nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.

M. Jonot
Chef d'Établissement

H. David
Directeur du Lycée